

Conférence de presse du 8 janvier 2013 sur le lancement du référendum

## **Non à la journée de travail de 24 heures**

Vania Alleva, coprésidente d'Unia, vice-présidente de l'USS

Nous lançons aujourd'hui le référendum contre le projet Lüscher, que le Parlement a adopté au vote final en décembre dernier. Le personnel de vente nous a expressément chargés d'intervenir par voie référendaire – contre l'introduction de la journée de travail de 24 heures et contre l'introduction du travail de nuit et du dimanche dans le commerce de détail.

Car l'initiative du conseiller national genevois Lüscher aurait des retombées allant bien au-delà des shops des stations-service. Aujourd'hui déjà, les employeurs du commerce de détail veulent lutter à armes égales, en bénéficiant des mêmes dérogations. Le régime d'ouverture 24h/24 des shops des stations-service aboutirait inéluctablement à la généralisation de la journée de travail de 24 heures, dans le commerce de détail et dans d'autres branches d'activité encore.

Sans compter que le projet Lüscher n'est qu'un projet parmi d'autres en discussion au Parlement, qui tous exigent une libéralisation plus poussée dans le commerce de détail – et dans d'autres secteurs aussi. Véritable cheval de Troie, son aboutissement mettrait sens dessus dessous la branche du commerce de détail.

Toute une série d'interventions parlementaires seront en effet prochainement traitées. Elles se présentent à chaque fois comme un «projet raisonnable et sans grandes conséquences», dans le but de minimiser leur impact. Or en les situant dans leur contexte, on s'aperçoit qu'elles font partie d'une stratégie d'ensemble, aux conséquences désastreuses pour le personnel de vente.

Ainsi, le conseiller aux Etats tessinois Lombardi cherche avec son projet à harmoniser à grande échelle les horaires d'ouverture des commerces, ce qui péjorerait gravement les conditions de travail dans quasiment la moitié des cantons. Et cela contre la volonté des citoyen-ne-s et au mépris de la structure fédéraliste de la Suisse. Il en va de même d'une motion du conseiller national bernois Wasserfallen qui, outre un assouplissement des horaires d'ouverture, appelle encore de ses vœux des ouvertures dominicales.

La frénésie dérégulatrice franchit une nouvelle étape dans la motion du conseiller aux Etats tessinois Abate, qui relativise la notion de «région touristique» figurant dans la législation sur le travail, au point que le shopping dominical deviendrait possible sur presque tout le territoire suisse.

Pour permettre à leurs projets de passer la rampe, les apôtres de la libéralisation rivalisent d'astuce: Abate vise à introduire le travail dominical par voie d'ordonnance, donc sans consulter les citoyen-ne-s. Et comme la loi sur le travail cherche avant tout à protéger la santé des travailleurs/euses, l'harmonisation des horaires d'ouverture préconisée par Lombardi se ferait en modifiant non pas la loi sur le travail, mais la loi fédérale sur le marché intérieur.

Or il est bien clair pour nous que le travail de nuit et du dimanche doit rester absolument exceptionnel, comme le prévoit la loi sur le travail, car il est extrêmement dommageable à la

santé. Le régime de protection de la santé en place – un acquis central de la loi sur le travail – ne doit pas être sacrifié à la légère.

La raison des manœuvres politiques susmentionnées est bien simple. Au cours des dernières années, le Souverain a rejeté aux urnes les projets cantonaux ou communaux de libéralisation. Et même dans dix cas sur onze – qu'il s'agisse d'une déréglementation massive, comme l'été dernier à Zurich, ou modérée comme à Lucerne, où il n'était question que d'une heure supplémentaire le samedi. Le signal ainsi donné aux politiciens et au Parlement est clair. Les citoyen-ne-s ne veulent pas de nouvelle déréglementation. C'est ce que confirme une enquête représentative réalisée au printemps dernier par Comparis.

Les citoyen-ne-s se solidarisent ouvertement des nombreuses personnes occupées dans le commerce de détail. Car l'extension des heures d'ouverture des commerces figure en tête du baromètre des préoccupations du personnel de vente et des familles concernées. Les enquêtes d'Unia l'ont clairement montré: près de 100% des participant-e-s s'opposent à toute nouvelle déréglementation.

Remontons un peu plus loin. C'est en 2005 qu'au niveau fédéral, le peuple a voté pour la dernière fois sur une dérogation à l'interdiction des ventes dominicales, au profit des grandes gares. Le Conseil fédéral, la majorité bourgeoise du Parlement et le patronat avaient alors promis solennellement que les ventes dominicales se limiteraient à quelques gares, et qu'il ne s'agissait pas d'une libéralisation générale des ventes dominicales. Le projet ne visait qu'à tenir compte des besoins des usagers du rail. Le patronat déclarait en même temps qu'il était naturellement disposé à conclure une CCT pour la main-d'œuvre concernée. Aujourd'hui encore, les employeurs usent de la même tactique et font miroiter une CCT. Or leur projet est bien trop lourd de conséquences pour qu'on puisse se fier à des promesses creuses.

Et d'ailleurs qu'est-il advenu des promesses de 2005?

Non seulement il n'existe pas de CCT nationale du commerce de détail mais, sept ans plus tard, nous sommes bombardés en permanence d'interventions tant nationales que cantonales. Les employeurs empêchent ainsi toute réglementation ou protection efficace des travailleurs/euses dans le cadre du partenariat social, alors qu'il serait urgent de prévoir des garde-fous au vu des horaires de travail spécifiques à la vente. L'heure est venue pour les partisans de la libéralisation de passer de la parole aux actes, et de ne plus chercher exclusivement à détériorer les conditions de travail en vigueur dans le commerce de détail.